

PRINCE2® 7th Edition, Practitioner, certification

Cours Pratique de 2 jours - 14h

Réf : PRI - Prix 2025 : 1 900 HT

La certification PRINCE2® Practitioner 7th Edition est le deuxième niveau de certification PRINCE2® 7th Edition. Cette formation vous préparera à la certification en vous donnant un niveau de compréhension approfondi de la méthode PRINCE2®, à travers le passage d'examens blancs et des corrections commentées.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

Démontrer une appréciation plus large des compétences et du savoir-faire de PRINCE2®, et les appliquer

Adapter les bonnes pratiques en réponse aux différentes situations de projets

Naviguer avec efficacité dans le livre officiel de PRINCE2®

Analyser des scénarios et évaluer les mesures les plus appropriées conformément aux bonnes pratiques de PRINCE2®

Commencer à appliquer la méthode PRINCE2® à ses propres projets

Réussir l'examen PRINCE2® 7 Practitioner

TRAVAUX PRATIQUES

Les travaux pratiques seront essentiellement basés sur la réponse à des questions types d'examen, suivies de débriefings avec les participants.

CERTIFICATION

L'examen est organisé en différé après la session de formation, en ligne, sous la surveillance de PeopleCert. L'examen Practitioner est un QCM de 70 questions (durée 2h30). Le taux de bonnes réponses pour la réussite de l'examen est d'environ 60% (42 bonnes réponses).

PARTICIPANTS

Toute personne ayant un rôle décisionnel ou opérationnel dans des projets et, souhaitant approfondir les techniques de gestion de projet avec PRINCE2® 7th Edition.

PRÉREQUIS

Détenir la certification PRINCE2® 7th Edition, Foundation.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez Mme FOSSE, référente handicap, à l'adresse suivante psh-accueil@orsys.fr pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

PARTENARIAT

ORSYS est centre accrédité PeopleCert pour dispenser des formations PRINCE2. Le logo Swirl™ est une marque commerciale d'AXELOS Limited, utilisée avec l'autorisation d'AXELOS Limited. Tous droits réservés.

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 04/2024

1) Les principes PRINCE2®, les personnes et l'organisation

- Rappels.
- Gérer le changement et la communication.
- Diriger des équipes performantes.
- L'intérêt du projet
- Les rôles de l'équipe de management de projet.

Exercice : Questions d'examen sur les principes, les personnes et l'organisation.

2) Le cas d'affaire

- Développement du cas d'affaire.
- Les techniques et produits de management de l'organisation.
- Rappels.
- Relation entre livrables.

- Résultats et bénéfices.
 - Cycle de vie du cas d'affaire.
- Exercice : Questions d'examen sur le cas d'affaire.*

3) Les différents processus

- Rappels.
- Vue d'ensemble.
- Les rôles et responsabilités des processus.

Exercice : Questions d'examen sur chaque processus.

4) Les plans

- Rappels.
- Les types de plan.
- Les séquences.
- Techniques de planification.

Exercice : Questions d'examen sur les plans.

5) La qualité et les risques

- Les rappels.
- La terminologie.
- Le management de la qualité.
- Les réponses au risque.
- La gestion des risques.
- Les techniques et produits du management des risques.

Exercice : Questions d'examen sur la qualité et les risques.

6) Les incidences

- Rappels.
- Gestion des incidences.
- Techniques et produits du management des incidences.

Exercice : Questions d'examen sur les incidences.

7) La progression

- Les rappels.
- Déléguer les tolérances et rapporter la progression.
- La technique de management par exception.
- Les 7 tolérances.
- Les types de contrôle.
- Les techniques et produits du management de la progression.

Exercice : Questions d'examen sur la progression.

8) Entraînement et préparation à l'examen PRINCE2® Practitioner 7th Edition

- Présentation des niveaux de Bloom.
- Les styles de question par objectifs utilisées (OTQ).
- Exemples de questions classiques.
- Présentation des modalités de l'examen.
- Présentation des conditions de passage de l'examen.
- Présentation des ressources autorisées.

Exercice : Échantillon d'examen blanc dans les conditions réelles de la certification Practitioner. Corrections des réponses fausses, argumentation.

PRINCE2® est une marque déposée d'AXELOS Limited, utilisée avec l'autorisation d'AXELOS Limited. Tous droits réservés.

LES DATES

CLASSE À DISTANCE

2025 : 12 juin, 10 juil., 02 oct., 20 nov.

PARIS

2025 : 27 mars, 05 juin, 03 juil., 25 sept., 13 nov.

LYON

2025 : 10 juil., 02 oct.

AIX-EN-PROVENCE

2025 : 10 juil., 20 nov.

BORDEAUX

2025 : 10 juil., 20 nov.

LILLE

2025 : 10 juil., 20 nov.

NANTES

2025 : 10 juil., 20 nov.

SOPHIA-ANTIPOLIS

2025 : 10 juil., 20 nov.

STRASBOURG

2025 : 10 juil., 20 nov.

TOULOUSE

2025 : 10 juil., 20 nov.